

PARIS, le 3 Mars 2011

ENQUETE DE REPRESENTATIVITE : LES REMERCIEMENTS DE L'U.ME.SPE.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F., premier syndicat des médecins spécialistes libéraux, remercie ses nombreux adhérents mais, également, tous ceux qui l'ont soutenue lors des élections récentes aux URPS et qui la placent largement en tête de tous les syndicats de médecins spécialistes libéraux.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. se félicite de la prépondérance, dans le paysage syndical, de la C.S.M.F., premier syndicat poly-catégoriel.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. attire l'attention du pouvoir politique mais, également, de toutes les autorités administratives et caisses d'Assurance Maladie sur la position incontournable de la C.S.M.F. dans le cadre des négociations conventionnelles mais, aussi, dans la mise en place de tous les projets régionaux à travers les URPS et les ARS.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. rappelle que, pendant 4 ans, avec la triste issue de la campagne de vaccination contre la grippe A et ses conséquences législatives de la loi BACHELOT, le gouvernement a ignoré le rôle de la C.S.M.F. et, encore plus, l'importance, à travers l'U.ME.SPE., de la reconnaissance de la médecine clinique spécialisée de proximité.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. demande donc l'ouverture immédiate d'une négociation conventionnelle qui couvrira l'ensemble de la médecine libérale, sortira du concept des soins primaires excluant les médecins spécialistes de proximité en réservant ceux-ci uniquement à la médecine générale qui est, bien sûr, prépondérante mais non unique dans l'accès aux soins des patients.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. rappelle l'importance des spécialités cliniques de proximité jouant un rôle de consultant, évitant recours aux urgences ou hospitalisations inutiles

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. regrette que le gouvernement n'ait toujours pas changé sa dialectique issue des Etats Généraux, à ce jour, seul Xavier BERTRAND, à deux reprises, a reconnu l'importance des médecins spécialistes cliniciens dans l'offre de soins, c'est un début encourageant mais c'est dans les faits, à travers la négociation conventionnelle et la revalorisation d'une situation financière catastrophique, que les médecins spécialistes de proximité attendent de voir se concrétiser ses bonnes intentions.